



Éoliennes par rafales dans le Nord

Les parcs éoliens en Charente



Sylviane CARIN

Des ailes géantes dans le ciel de Salles-de-Villefagnan. Le déchargement des neuf premières éoliennes charentaises a commencé depuis jeudi dans le petit village du Nord-Charente (lire notre édition du 23 mai). Le ballet des pales de 42 mètres de long devrait débuter en juillet pour les tests EDF. Les neuf mâts de 80 mètres de haut plantés sur une crête de trois kilomètres vont bientôt capter l'attention des spécialistes et des curieux. Ils augurent de l'installation prochaine de six autres éoliennes, cinq à Xambes, une à Vervant, dès juillet. Le terrain est déjà prêt. Les socles les attendent. Les convois exceptionnels vont se succéder, cette semaine et jusqu'à la mi-juin, sur les routes du Nord-Charente. La mise en service est prévue courant août pour Salles-de-Villefagnan, fin septembre ou début octobre pour Xambes où les travaux ont pris du retard en raison des difficultés de raccordement au poste EDF de Mansle. Pas de problème en revanche à Ruffec qui redistribue l'électricité de Salles-de-Villefagnan.

renouvelables, a saisi l'opportunité d'un salon pour rencontrer les représentants d'Abo Wind. La société allemande a effectué des essais concluants. «Je suis très content de l'entreprise et des administrations. Tout s'est très bien passé», confie-t-il, pressé d'assister au lancement du programme.

La population patiente en visitant le chantier et en se renseignant sur le coût d'un parc éolien. Abo Wind, qui réalise au nom d'un fonds d'investissement, maîtrise toute la chaîne, de la conception à l'exploitation. L'entreprise implantée en France depuis 2002 est aussi la plus investie en Charente. Outre les deux chantiers nordistes, menés en parallèle, elle vient d'obtenir un permis de construire pour Lesterps-Saulgond. Un parc éolien coûte environ 24 millions d'euros. «Il faut compter entre huit et dix ans pour le rentabiliser. Les tarifs EDF, de l'ordre de 8,2 centimes d'euro le kilowattheure (kWh), changent tous les ans», détaille Cyril Darnis, chef de projet. Avec 40 millions de kWh, les neuf éoliennes de Salles-de-Villefagnan peuvent alimenter 20.000 foyers par an. Leur durée de vie est estimée entre vingt et vingt-cinq ans. Débutés en février, les travaux ont

locales: la société Floquin et deux centrales de béton de la région. On a simplement fait appel aux Allemands pour le ferrillage des fondations parce qu'ils étaient les seuls à détenir cette compétence», souligne le responsable.

Des retombées économiques

Les ouvriers ont été hébergés dans des gîtes de la région. Ils ont aussi profité des restaurants du coin. Des retombées commerciales difficiles à mesurer. Les avantages économiques ne se résument pas à un lit et à un couvert. Les propriétaires des terrains qui accueillent les tours géantes sont indemnisés annuellement. À raison de 4.000 euros par éolienne. Les contrats courent sur trente ans.

Les deux maires concernés vont doubler, ou presque, leur budget grâce à la taxe professionnelle annuelle: 180.000 euros pour Salles-de-Villefagnan qui va saisir cette opportunité pour restaurer ses 40 kilomètres de chemins ruraux et 100.000 euros pour Xambes «qui va essayer de baisser les impôts». L'attraction est aussi visuelle. Depuis jeudi, les villageois et les promeneurs se bousculent pour entre-